

Tentative d'assassinat

Le tireur de la rue Gourgas explique enfin son geste: il nettoyait son arme

L'homme a tiré en rafale avec un fusil d'assaut sur sa nièce, la blessant grièvement

Fedele Mendicino

Pourquoi diable un homme a-t-il tiré sur sa nièce, âgée d'une vingtaine d'années, le 29 mai dernier à la rue Gourgas? Selon nos renseignements, après des mois de flou et de silence, le détenu, prévenu de tentative d'assassinat, arrive enfin à un début d'explication. Entendu récemment devant le Ministère public, ce Suisse raconte dans les grandes lignes qu'il nettoyait son

arme, un fusil d'assaut de l'armée, qui s'est enclenchée soudainement sur le tir en rafale.

Au même moment sa nièce, étudiante en droit, rentrait d'un entretien d'embauche dans une étude d'avocats de la place. Elle venait à peine de tourner la clé de la porte d'entrée quand elle s'est retrouvée criblée de balles. Une dizaine. Aux jambes et au ventre. Après de longues semaines passées aux soins intensifs, elle doit toujours rester allongée, précise son avocat, Me Philippe Juvet, sans en dire davantage sur l'état de santé de sa cliente.

Sur le papier, tout va bien

Au fil des investigations, les enquêteurs de la Brigade criminelle réalisent que le suspect a manifesté

un problème psychologique qui n'a pas été réellement décelé et pris en charge avant ce drame.



Me Michel Celi Vegas
Avocat du prévenu

Pourtant sur le papier, tout va bien. A priori... L'homme étudie lui aussi le droit à l'Université de Genève et a même travaillé au sein du Palais de justice, pour le tribunal tutélaire.

Mais en fait, il était placé dans cette juridiction par l'assurance-chômage dans le cadre d'une sorte d'emploi temporaire. Sa situation financière est précaire et il vit sur-

tout des économies de sa mère. Ses contacts semblent se limiter à sa mère et sa nièce avec lesquelles il vit dans l'appartement de la rue Gourgas. «Il n'est pas intégré dans la société, il n'a que quelques numéros de téléphone dans la mémoire de son portable», relève une source proche du dossier.

Pas de contentieux

Le profil psychologique, les éventuelles pathologies et le degré de responsabilité du prévenu au moment des faits seront évalués dans le cadre de la procédure en main de la procureure Laurence Viollier. Tout comme les récentes explications du prévenu. Interrogée de son côté par les enquêteurs, la mère du prévenu n'évoque pas de

contentieux entre les deux protagonistes.

A priori, l'oncle, sans antécédents judiciaires, était en droit de détenir l'arme de service chez lui. En revanche, a-t-il «bricolé» son fusil qui, au lieu de tirer «au coup par coup», une balle après l'autre, s'est enclenché en rafale? Aurait-il fait seul cet ajustement technique? Pourquoi l'arme était-elle chargée? La justice le dira. Le 28 août, sa détention provisoire a été prolongée de trois mois par le Tribunal des mesures de contrainte (TMC). Notamment en raison des risques de collusion et de réitération. Contacté hier, son avocat, Me Michel Celi Vegas, n'a pas souhaité faire de commentaires. Ce fait divers a défrayé la chronique. Le 29 mai, les voisins

ont entendu les coups de feu dans l'appartement du 7e étage et ont alerté la police, qui a bouclé le quartier durant une heure en fin d'après-midi. Le temps d'arrêter le tireur, qui s'est rendu, et de procéder aux premières auditions sur place.

Sur les lieux du drame, une locataire racontait ce jour-là que la victime est «une fille super gentille, adorable et sans problème. On se croise souvent dans l'immeuble.» Une autre habitante du quartier dressait le même portrait de la jeune victime, évacuée peu avant l'arrivée des pompiers: «Je la vois toujours avec son chien.» Et une troisième résidente concluait, étonnée: «Ces gens sont plutôt sympathiques.» L'enquête se poursuit.

Une journée dans la peau d'un migrant huguenot

Les Amidumir inaugurent, le 3 octobre, une deuxième étape genevoise du sentier historique, entre Céligny et Collex-Bossy

A l'heure où le monde connaît une vague migratoire historique, l'ouverture du deuxième sentier des huguenots en territoire genevois éveille les consciences sur le perpétuel retour des exodes. «Je suis particulièrement interpellé par ce qui se passe aujourd'hui», souligne Jean-Daniel Payot, secrétaire des Amidumir (Association des amis du Musée international de la Réforme) et coorganisateur de l'ouverture du Sentier, le samedi 3 octobre. «Comment ne pas faire le parallèle entre l'exode dramatique de ces gens au XXIe siècle et le calvaire des migrants protestants de la fin du XVIIe siècle.»

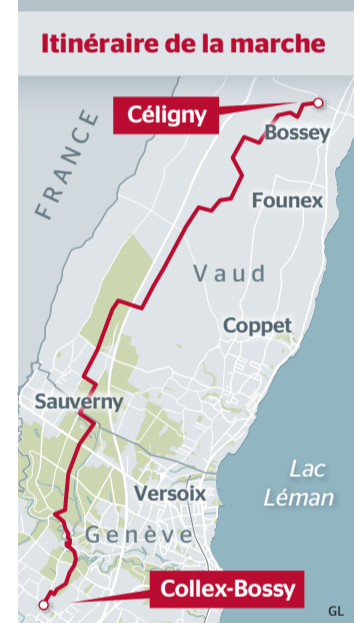
Plus de 300 000 huguenots avaient, à l'époque, fui la France en direction du Nord, pour échapper aux troupes de Louis XIV après la révocation de l'Édit de Nantes, en 1685.

La randonnée didactique proposée par les Amidumir emmènera les promeneurs sur les traces de ces migrants, durant une promenade de plus de 3 h, reliant Collex-Bossy à Céligny. «Nous aurons préalablement rendez-vous pour un café croissant à 9 h, au temple de la Fusterie, explique Monique Budry, présidente du comité d'organisation. Ce temple étant étroitement lié aux huguenots, plusieurs orateurs reviendront sur son histoire.»

Des cars relieront ensuite la Fusterie à Collex-Bossy, où le départ de la marche est prévu à 11 h 15. «Les personnes souhaitant bénéficier d'un transport depuis la Ville doivent absolument s'inscrire avant le 18 septembre, précise Pierre Hauck, responsable de la logistique. Il en va de même pour le repas et l'apéritif du terroir protestant genevois, prévus à Céligny vers 18 h 30.»

Le retour de Céligny se fera individuellement. «Tout le monde n'est pas obligé de marcher, précise encore Jean-Daniel Payot, même les non-marcheurs trouveront de l'intérêt à cette journée.»

Les animations seront, en effet, nombreuses tout au long du



parcours. Les participants recevront des fiches didactiques. L'arrivée à Céligny, elle, est prévue à 16 h 30. «Nous ferons halte à l'Observatoire de Sauvigny, précise Pierre-Michel Auer, du comité d'organisation. D'autre part, au château de Bossey, à 14 h 30, on parlera du projet européen de Sentier des Huguenots et des Vaudois du Piémont.» Une randonnée de 1600 km reliant deux hauts lieux du protestantisme: Poët-Laval, dans la Drôme, en France, et Bad Karlshafen, dans le land de Hesse, en Allemagne.

Premier sentier en 2010

Le premier Sentier des huguenots genevois a été inauguré en 2010. Une caravane de 300 personnes, accompagnée d'ânes, avait relié Chancy à Bernex, puis rejoint la cathédrale Saint-Pierre.

Vendredi 2 octobre, les responsables internationaux du Sentier des huguenots et des Vaudois du Piémont (représentant les quatre pays concernés: France, Suisse, Italie et Allemagne) seront réunis à Genève. Ils signeront pour l'occasion les statuts d'une nouvelle Union internationale du Sentier au Musée international de la Réforme. **Isabel Jan-Hess**

Programme et inscriptions pour repas et transport du 3 octobre
Jusqu'au 18 septembre par mail: amidumir@bluewin.ch ou sur <http://www.musee-reforme.ch/fr/organisation>

PUBLICITÉ

«Je suis Vaudoise.»
Anouk Piola, Genève

Votre nouvelle agence Vaudoise à Genève
Avenue Louis-Casaï 71
Jean-Michel Pfenninger, Agent général
T 022 555 24 40, geneve@vaudoise.ch
www.vaudoise.ch/geneve

Là où vous êtes. vaudoise